GCM Objectif 3

Fournir dans les meilleurs délais des informations exactes à toutes les étapes de la migration

Problèmes

Pour garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières, il est fondamental de fournir des informations exactes et actuelles. Ces informations sont importantes pour permettre aux migrants de prendre des décisions éclairées sur la question de migrer ou non et sur la manière de le faire en toute sécurité. Souvent, les femmes et les filles migrantes connaissent mal les droits et avantages que leur accorde la loi, y compris les endroits où accéder aux services et les moyens d'y accéder, ainsi que les difficultés qu'elles risquent de rencontrer pendant leur voyage et à l'arrivée.

Il est indispensable qu'elles puissent accéder facilement à des informations sur leurs droits ainsi que sur les risques auxquels elles peuvent être exposées en raison de leur sexe, par exemple la traite des personnes, l'exploitation par le travail, les pratiques de recrutement contraires à l'éthique et la violence sexuelle et sexiste. Ces informations devraient tenir compte des sexospécificités et des différences culturelles, être fondées sur les droits humains et être adaptées aux enfants et aux adolescents, tout en étant accessibles et faciles à comprendre.

Mesures

- Faire en sorte que les femmes et les filles migrantes aient accès à des informations facilement compréhensibles et présentées dans des formats appropriés (oral, écrit, électronique), provenant de sources crédibles, pour pouvoir comprendre leurs droits et leurs obligations à toutes les étapes de la migration.

Copyright © UN Women 2026

- Créer un site Web national accessible renfermant des informations dans différentes langues sur les risques spécifiques auxquels sont exposées les femmes et les filles migrantes en raison de leur sexe.
- Mettre à disposition des informations ne nécessitant pas d'accès à Internet, par l'intermédiaire de centres communautaires, d'institutions religieuses, d'écoles, de bibliothèques, etc., qui portent sur les statuts juridiques possibles (y compris par le régime d'asile et les permis de séjour et de travail), l'éducation, le travail décent, la justice et la régularité des procédures, et les services de santé, y compris les services de santé sexuelle et procréative et les services de santé mentale.
- Mettre à la disposition des femmes migrantes des informations et des programmes de formation sur la préparation au départ soucieux des sexospécificités gratuits ou abordables, fondés sur les droits humains et accessibles, qui présentent les risques et les réalités des voies de migration régulières et irrégulières et donnent des éléments d'orientation sur la culture et la législation dans les pays de destination.
- Faire en sorte que les formations précédant le départ couvrent également des compétences telles que la confiance en soi, la gestion des conflits et la négociation, la compréhension et l'analyse des contrats, la documentation et le signalement des violations de droits, et les modalités d'accès à l'aide et aux services, y compris les services consulaires, ainsi qu'aux informations pratiques concernant, par exemple, le logement et le transport.
- Former du personnel chargé de fournir des informations dans les langues pertinentes à toutes les femmes et filles migrantes, y compris celles dont le niveau d'instruction est peu élevé ou qui présentent une incapacité sensorielle ou une déficience intellectuelle.
- Favoriser la coopération et le dialogue à l'échelle bilatérale, régionale et internationale, afin d'échanger des informations sur les risques sexospécifiques en matière de protection.
- Installer le long des routes migratoires pertinentes des points d'information où les migrants peuvent bénéficier de services de soutien et de conseil soucieux de sexospécificités et des besoins des enfants.
- Donner aux migrants nouvellement arrivés des informations accessibles et exhaustives, qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et sont adaptées aux enfants, y compris dans des formats accessibles aux personnes en situation de handicap, ainsi que des conseils juridiques sur leurs droits et obligations, notamment sur l'accès au travail décent et à la protection sociale, l'accès à la justice pour déposer

Copyright © UN Women 2026

plainte en cas de violation de leurs droits et l'accès aux services sociaux, y compris les soins de santé.

- Fournir aux femmes et aux filles migrantes victimes de violences sexuelles et sexistes des informations dans les langues pertinentes sur les services essentiels (santé, police, justice et services sociaux) ; mettre en place des mécanismes d'orientation sûrs, confidentiels et accessibles pour les victimes de violences sexuelles et sexistes; et former du personnel, y compris les agents frontaliers et les responsables de l'application des lois, pour identifier les victimes de violences sexuelles et sexistes et leur venir en aide.
- Mettre à la disposition des victimes et rescapé(e)s de la traite des personnes des informations et services fondés sur les droits humains et soucieux des sexospécificités.
- Fournir des informations sur les lieux où il est possible d'avoir accès, gratuitement ou à faible coût, à une assistance et à des voies de recours juridique dans les situations de détresse et/ou d'urgence.
- COVID-19: Fournir des informations actualisées sur les services d'immigration, les interdictions et restrictions de voyage, les mesures de sécurité et d'hygiène et l'existence de services de santé accessibles à tous les migrants, indépendamment de leur statut migratoire.
- COVID-19: Fournir à divers groupes de femmes et de filles des informations accessibles, fiables et de qualité sur la COVID-19, en tenant compte du contexte culturel, des langues locales (par exemple, populations autochtones, femmes migrantes et réfugiées, etc.), du handicap et des lacunes en matière d'accès aux technologies de l'information et de la communication (c'est-à-dire des informations accessibles aux personnes n'ayant pas accès à la télévision, à un téléphone ou à Internet).

Copyright © UN Women 2026

Liste d'actions

Question	Oui	Pas encore
Votre pays fournit-il des informations sur les migrations sûres et régulières qui soient physiquement linguistiquement accessibles, formulées en des termes simples compris par les migrants, et présentées dans des formats appropriés (oral, écrit, électronique) ?	○	○
Votre pays dispose-t-il d'un site Web national fournissant des informations sur les risques sexospécifiques de la migration ?	○	○
• Dans l'affirmative, les informations figurant sur le site Web sont-elles disponibles dans différentes langues ?	○	○
Votre pays dispense-t-il aux femmes migrantes des formations de préparation au départ gratuites ou abordables ?	○	○
• Dans l'affirmative, les formations incluent-elles des informations sur les risques et les réalités des voies de migration régulières et irrégulières ainsi que des orientations sur la culture et la législation dans les pays de destination ?	○	○
• Dans l'affirmative, ces formations de préparation au départ couvrent-elles également des compétences telles que la confiance en soi, la gestion des conflits et la négociation, la compréhension et l'analyse des contrats, la documentation et le signalement des atteintes aux droits, et les modalités d'accès à l'aide et aux services ?	○	○

Copyright © UN Women 2026

Question	Oui	Pas encore
Votre pays fournit-il aux filles migrantes des informations sur la migration régulière et les risques de la migration irrégulière qui sont adaptées aux enfants et aux adolescents ?	○	○
Votre pays dispense-t-il au personnel concerné des formations sur la fourniture, à toutes les femmes et filles migrantes, y compris celles qui ont un faible niveau d'instruction ou présentent une incapacité sensorielle ou une déficience intellectuelle, d'informations soucieuses des sexospécificités, fondées sur les droits humains et adaptées aux adolescents ?	○	○
Votre pays fournit-il des informations sur les possibilités de régularisation du statut migratoire ?	○	○
Votre pays fournit-il des informations sur l'éducation, le travail décent, la justice et la régularité des procédures ainsi que sur les services de santé, y compris les services de santé sexuelle et procréative et les services de santé mentale ?	○	○
Votre pays fournit-il aux femmes et aux filles migrantes victimes de violences sexuelles et sexistes des informations sur les services essentiels ainsi que sur les mécanismes d'orientation pour les victimes de ces violences ?	○	○
• Dans l'affirmative, du personnel est-il formé pour fournir des informations sur les services essentiels selon une approche axée sur la victime, ainsi que pour identifier les victimes et leur venir en aide ?	○	○
Votre pays met-il à la disposition des victimes et rescapé(e)s de la traite des personnes des informations et services fondés sur les droits humains soucieux des sexospécificités ?	○	○

Copyright © UN Women 2026

Question	Oui	Pas encore
Votre pays fournit-il aux migrants, y compris ceux qui sont en situation irrégulière, des informations sur les lieux où il est possible d'accéder à une assistance et à des voies de recours juridique dans les situations de détresse et/ou d'urgence, y compris par l'intermédiaire des missions consulaires et diplomatiques ?	○	○
Votre pays favorise-t-il la coopération et le dialogue à l'échelle bilatérale, régionale et internationale aux fins de l'échange d'informations sur les risques sexospécifiques en matière de protection ?	○	○
Existe-t-il le long des routes migratoires pertinentes des points d'information orientant les migrants vers des services de soutien et de conseil adaptés aux enfants et soucieux des sexospécificités ?	○	○
Les migrants nouvellement arrivés reçoivent-ils, dans une langue qu'ils comprennent, des informations exhaustives sur leurs droits et obligations qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et sont adaptées aux enfants, y compris dans des formats accessibles aux personnes en situation de handicap ?	○	○
COVID-19 : Votre pays fournit-il des informations actualisées sur l'état des services d'immigration, les interdictions et restrictions de voyage, les mesures de sécurité et d'hygiène et l'accès aux services de santé pour tous les migrants ?	○	○
Votre pays fournit-il des renseignements complets et fiables sur la COVID-19, dans des formats accessibles et dans différentes langues ?	○	○

Copyright © UN Women 2026